Nouvelles ouvertures commerciales à Chauffry

Seine-et-Marne Numérique a le plaisir de vous informer de l’ouverture à la commercialisation, à compter du 30 septembre 2022, de la zone couverte par le Point de Mutualisation (PM) n°902A du réseau sem@fibre77. Il couvre la commune de Chauffry, pour un total de 18 prises.

Dans le mois qui précède la date annoncée, les FAI (Fournisseurs d'accès à Internet) peuvent commencer des démarchages commerciaux sans toutefois pouvoir enregistrer de commande.



Pour obtenir plus d'informations sur votre éligibilité et les démarches à suivre pour vous raccorder à la fibre, vous pouvez vous rendre dès à présent sur le site semafibre77.com

Seine-et-Marne Numérique a le plaisir de vous informer de l’ouverture à la commercialisation, à compter du 30 septembre 2022, de la zone couverte par le Point de Mutualisation (PM) n°902A du réseau sem@fibre77. Il couvre la commune de Chauffry, pour un total de 18 prises.